

À l'heure actuelle, il nous faut cependant nous s'inquiéter de certaines pressions protectionnistes qui se font jour de part et d'autre. De telles pressions sont sans doute compréhensibles dans la conjoncture, alors que nos secteurs industriels sont confrontés à une récession prolongée, au chômage, aux taux d'intérêt élevés et à une dure compétition des importations. Il n'est donc que plus important pour les gouvernements de mettre au point des solutions de rechange aux problèmes qui donnent naissance à ces pressions.

Le Canada est pour sa part résolu à ne pas oublier les leçons des années 30. Nous n'avons pas l'intention d'imposer à notre économie un carcan qui empêchera l'adaptation et la croissance réelle dans les années 80. Le chacun pour soi, les soutiens artificiels des secteurs inefficients ou les replâtrages ne sont pas des réponses efficaces ou convaincantes. En raison de la petite taille de son marché intérieur et, partant, de sa dépendance sur le commerce extérieur, le Canada a beaucoup à perdre et peu à gagner dans des guerres commerciales ou tout autre processus qui entrave le libre mouvement des biens entre les nations.

À l'évidence, il arrivera cependant que des considérations internes amènent des partenaires commerciaux à établir des restrictions sur les échanges dans certains secteurs. Dans une telle éventualité, il importe que chacun soit sensible aux problèmes d'autrui, de sorte que des restrictions de brève durée n'affaiblissent pas le régime libéral d'échanges commerciaux qui a été édifié depuis la Seconde Guerre mondiale.

Par exemple, si le Congrès devait adopter bon nombre des mesures législatives sur la "réciprocité" actuellement à son ordre du jour, il se pourrait qu'ultimement, et bien que de telles mesures présentent des attraits au niveau du sentiment national, les échanges soient réduits à des niveaux encore plus bas et que le système international qui a si bien servi nos deux pays depuis l'après-guerre soit vidé de sa substance.

L'Accord général sur les tarifs et le commerce, que vous connaissez aussi bien que moi, a pour objet de fournir le cadre à l'intérieur duquel puisse s'exercer la discipline mondiale dans le domaine de plus en plus complexe du commerce international. S'il peut être tentant de concentrer sur les faiblesses qui peuvent exister dans le GATT, nous ne devrions pas négliger ses accomplissements fort remarquables. C'est dans une large mesure grâce au GATT que les tarifs ont été abaissés au point où ils ne sont plus de première importance. La dernière série de négociations a d'ailleurs permis de lancer une grande initiative contre les obstacles non tarifaires.